

EXIGENCES DE DÉPÔT POUR LES DROITS DES SÉLECTIONNEURS DE SEMENCES EN AUSTRALIE.

Watermark a besoin des renseignements suivants pour répondre aux exigences de dépôt de documents pour les droits des sélectionneurs de semences en Australie.

Une demande de Droits des sélectionneurs de semences en Australie se fait en deux parties. Dans la demande initiale (Partie 1), le demandeur doit établir une preuve prima facie que la nouvelle variété végétale est éligible pour le PBR et est distincte de toutes les autres variétés de notoriété publique. Si la Partie 1 de la demande est acceptée, la variété végétale est soumise à une protection provisoire en Australie. La partie 2 de la demande (description écrite détaillée de la variété) due dans les 12 mois suivant la Partie 1 de la demande doit prouver que la nouvelle variété végétale est éligible pour le PBR et cette deuxième partie est habituellement préparée et vérifiée par une « personne compétente » agréée/accréditée en Australie. La partie 2 de la demande doit être

déposée, approuvée et publiée afin d'obtenir l'octroi du PBR en Australie.

Pour procéder au dépôt d'une demande de PBR (Partie 1) en Australie, nous avons besoin des informations suivantes :

- a Le nom et l'adresse du demandeur ; et
- b nom et adresse du sélectionneur (si le demandeur n'est pas le sélectionneur de la variété, les informations détaillées de la cession ou de la transmission par testament ou de plein droit, du droit de faire la demande) ; et
- c une brève description (y compris des photographies) d'une plante de la variété, suffisante pour établir une preuve prima facie que la variété est distincte des autres variétés de notoriété publique ; et

- d le nom de la variété et tout synonyme proposé pour ce nom ; et
- e le nom de l'endroit où la variété a été sélectionnée ; et
- f les détails de chacune des variétés parentes utilisées dans le programme d'amélioration génétique, y compris,
 - (i) des informations sur les noms (y compris les synonymes) par lesquels la variété mère est connue ou vendue en Australie ; et
 - (ii) des informations sur le PBR accordé en Australie ou dans tout autre pays ; et
 - (iii) une brève description de la manière dont la variété a été sélectionnée ; et

**COMPETE
WITH CONFIDENCE.**



g des informations sur toute demande de droits ou d'octroi de droits de toute sorte, pour la variété dans tout autre pays ; et

h nommez une Personne compétente (PQ) accréditée/approuvée qui :

(i) vérifiera les données de la demande ; et

(ii) supervisera un essai de contrôle en culture ou tout futur essai de contrôle en culture de la variété si nécessaire ; et

(iii) érifiera une description détaillée de la variété.

i Nommez un Centre des Ressources génétiques (GRC) en Australie.

j Formulaire d'autorisation de l'agent signé.

* Une redevance au gouvernement est exigible pour la demande.

Our Offices:



Victoria
T: +61 3 9819 1664

New South Wales
T: +61 2 8874 0400

Western Australia
T: +61 8 9222 0100

Email:
mail@watermark.com.au

Site Internet:
www.watermark.com.au

 @WatermarkIP
 Watermark
Intellectual Property

Our Services:

- Patents & Designs
- Trade Marks
- IP Legal
- IP Advisory
- Competitive Business Intelligence